

**Mercredi 15 décembre 2021 à 19h00**  
**Assemblée générale annuelle virtuelle**  
**Club de soccer de Longueuil**

---

**Procès-verbal**

**1. Mot de bienvenue, validation du quorum et ouverture de l'assemblée**

Le quorum est constaté à 19 h 09. 35 personnes sont présentes.  
Sur proposition de Stéphane Lamothe, secondé par Michelle Leblond, l'assemblée est déclarée ouverte.

**2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée**

Stéphane Lamothe, secondé par Adriana Oroian, propose Fred Gallant comme président. Il accepte.  
Stéphane Lamothe, secondé par Adriana Oroian, propose Géraldine Jacquart comme secrétaire. Elle accepte.  
L'assemblée générale annuelle sera enregistrée. Personne ne s'oppose.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout d'un point : adoption du PV de l'AGA 2020 + re-numérotation  
Présentation des États financiers remontée au point 4  
Sur proposition de Stéphane Lamothe, secondé par Adriana Oroian, l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle est adopté.

**4. Présentation et adoption des états financiers**

Voir document présenté par l'auditrice.  
Sur proposition de Denis Otth, secondé par Francis Généreux, les états financiers 2020-2021 sont adoptés.

**5. Adoption du PV de l'Assemblée générale annuelle 2020**

Corriger Fred Gallant avec un T.  
Après lecture, sur proposition de Francis Généreux, secondé par Lyne Rioux, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020 est adopté.

**6. Ratification d'un nouveau membre honoraire (s'il y a lieu)**

S/O

**7. Présentation des rapports**

Stéphane Lamothe présente le rapport annuel (voir pièce jointe)

Voir à corriger les erreurs de calcul dans les taux de croissance avant publication officielle du rapport.

Questions :

Est-il envisagé que le Club opère un sport-étude secondaire? Les sports-études sont gérés par Soccer Québec qui attribue le label. Pour notre territoire, celui-ci est confié au Collège français et administré par l'ARSRS.

Le Club a-t-il une liste de commanditaires locaux potentiels? Linda Charlebois présente le projet qu'elle est en train de mettre en place.

Pourrait-on mettre un Dôme sur un terrain synthétique extérieur, pour accroître la capacité en hiver? Il s'agit d'une responsabilité de la Ville. Il y a des enjeux de zonage, de montage et d'entreposage. La Ville vise davantage le développement d'une infrastructure "en dur".

Pourrait-on avoir un autre fournisseur que SAVI? Un appel d'offres a été fait sur différents critères il y a 3 ans et SAVI l'a remporté. Le contrat a été reconduit car aller en appel d'offres demande énormément de temps et la situation actuelle nous demande de concentrer nos énergies sur d'autres enjeux. Nouveauté : les commandes auprès de SAVI seront désormais livrées chez Sport Expert, ce qui permettra une meilleure flexibilité.

## **8. Nomination du ou des vérificateurs des prochains états financiers**

Sur proposition de Michelle Leblond, secondée par Lyne Rioux, le mandat de nommer le prochain vérificateur est confié au conseil d'administration.

## **9. Ratification des modifications aux statuts et règlements (s'il y a lieu)**

S/O

## **10. Nomination d'un.e président.e et secrétaire d'élection**

Michelle Leblond se propose comme secrétaire et propose Fred Gallant comme président. Elle est secondée par Géraldine Jacquart.

## **11. Élections**

5 postes sont à pourvoir dont 2 réservés à des femmes.

3 bulletins conformes ont été reçus

- Mellissa Sue Munando
- Emmanuel Colinet
- Rabah Kesraoui

Par ailleurs, Francis Généreux propose la candidature de Géraldine Jacquart, qui accepte, et celle d'Adriana Oroian, qui accepte également.

Les candidats se présentent.

Compte tenu que le nombre de candidats égale le nombre de postes à pourvoir, et qu'il y a suffisamment de candidatures féminines, les 5 candidats sont élus d'office.

## **12. Propositions et commentaires des membres**

Sur proposition de Michelle Leblond, secondée par Géraldine Jacquart et Borhane Annabi, qui souligne l'importance de maintenir la philosophie et les principes portés par Stéphane Lamothe, l'assemblée adopte à l'unanimité une motion de félicitation et de reconnaissance pour Stéphane Lamothe, qui termine son mandat d'administrateur et de président, en conformité avec les Règlements généraux.

## **13. Levée de l'assemblée**

Sur proposition d'Adriana Oroian, secondée par Emmanuel Colinet, l'assemblée est levée à 21 h.